



**SNUipp Hors de France**  
**Réunion sur la refonte de l'ISVL**  
**18 mars 2013**

**Le compte n'y est toujours pas !**

Le groupe de travail ISVL du 18 mars a continué à mettre en évidence le désaccord existant entre la FSU et l'administration sur le mode de fonctionnement et les objectifs poursuivis par le groupe de travail ISVL.

En effet, si le SNES et le SNUipp sont à priori d'accord sur une redéfinition de l'ISVL basée sur des critères que l'on peut considérer comme objectifs, ils constatent que le principe de l'enveloppe constante pervertit d'emblée les propositions de l'AEFE et empêche d'adapter l'ISVL aux nécessités de vie dans chaque pays.

L'Agence se contente de mettre en avant le coût qu'une réforme sans baisses impliquerait, les efforts passés, le fait qu'entre 2011 et 2012 10 à 15 ISVL ont fortement augmenté, et que l'ISVL représente actuellement 17 % de la masse salariale de l'IE. En masse salariale, selon l'Agence, l'objectif des 15 % de l'IE est atteint...

Le SNUipp s'est étonné de lire dans le relevé de conclusions de la réunion du 18 février établi par l'AEFE que les propositions allaient dans le sens de ce que souhaitaient l'ensemble des organisations syndicales.

Selon le SNUipp, si la proposition du 18 février évoquée lors de notre dernier compte rendu présente des progrès sur les points ( baisse de la prépondérance du critère d'attractivité, meilleure prise en compte des charges locatives pour tous, prise en compte du critère santé) l'administration oublie de mentionner que les revendications communes du SNES et du SNUipp (et eux seuls!), clairement exprimées lors de la dernière réunion sont :

- examen des niveaux des ISVL sur la base des revendications fournies par les personnels
- abandon du cadre de l'enveloppe constante et définition d'un mécanisme de financement pluriannuel
- aucune baisse dans aucun pays et ISVL portée a minima à 15 % de l'indemnité d'expatriation dans tous les pays

**Nouvelles propositions de l'Agence**

Comme annoncé lors de la dernière réunion, l'Agence propose 3 options établies à partir de la proposition du 18 février et établissant des modulations du taux par palier afin de corriger les pertes d'ISVL importantes subies pour les pays à loyers très élevés (plus de 2000 euros mensuels)

**Option A** : prise en charge de 25 % du loyer quand il est inférieur à 1100€, de 70 % du différentiel entre 1100€ et le montant du loyer quand celui-ci est compris entre 1100 et

2200€ et 85 % du différentiel quand il est supérieur à 2200€

**Option B :** prise en charge de 25 % du loyer quand il est inférieur à 1100€ et 78 % du différentiel quand il est supérieur à 1100€

**Option C :** prise en charge de 23 % du loyer quand il est inférieur à 1600 € et de 33 % du loyer quand il est égal ou supérieur à 1600€

Force est de constater que si on recherchait une solution plus juste, le compte n'y est pas ! En effet, dans les trois options, le nombre de pays concernés par des baisses augmente dans tous les cas par rapport à la solution du 18 février.

L'AEFE a beau défendre la troisième option (C) en arguant qu'elle est plus juste par rapport à la proposition du 18 février, le SNUipp constate que les pays concernés par des baisses supérieures à 20 % le sont toujours !

### **L' « écrêtage »**

L'Agence continue de proposer une limitation des baisses à 20 %. Selon l'Agence, cette limitation coûterait 4 millions d'euros supplémentaires. Afin de maintenir le projet de refonte à enveloppe constante, elle propose donc un « écrêtage » des augmentations sur les pays bénéficiant de hausses. Elle propose aussi que les baisses de 20 % s'opèrent sous la forme de deux tranches de 10 % en moins.

Le SNUipp demande la simulation de l'« écrêtage » sur l'option C et sur la proposition du 18/02 (moins de pays concernés par les baisses).

### **Le SNES et le SNUipp demandent également :**

- une simulation n'impliquant pas de baisse d'ISVL dans les pays de catégorie A, même si l'Agence répond que l'écrêtage des hausses sera plus important
- **une simulation avec projection financière d'un projet n'impliquant aucune baisse d'ISVL dans aucun pays et le maintien de toutes les hausses**

**Le SNUipp et le SNES rappellent que de toute façon, le compte est loin d'y être ! En conséquence, suite au désaccord sur les objectifs et les moyens entre l'administration et les syndicats de la FSU, la mobilisation de tous est encore nécessaire.**

**Le SNUipp et le SNES rappellent que l'ISVL sera au cœur de l'appel à la grève sur l'ensemble du Monde ce jeudi 21 mars !**

**Le SNUipp et le SNES apporteront des propositions concrètes au CA de l'Agence du 26 mars prochain.**